



L'Echo de Saint-Maximin



DÉCEMBRE 2025



AU SOMMAIRE

Le Mot du Maire
Infos Pratiques
Côté Mairie
Côté Ecole
Vie Associative
Calendrier 1er Semestre

p. 2
p. 4
p. 5
p. 18
p. 22
p. 31

L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Saint-Maximinoises et Saint-Maximinois,

Ces derniers mois ont été consacrés à la sécurité.

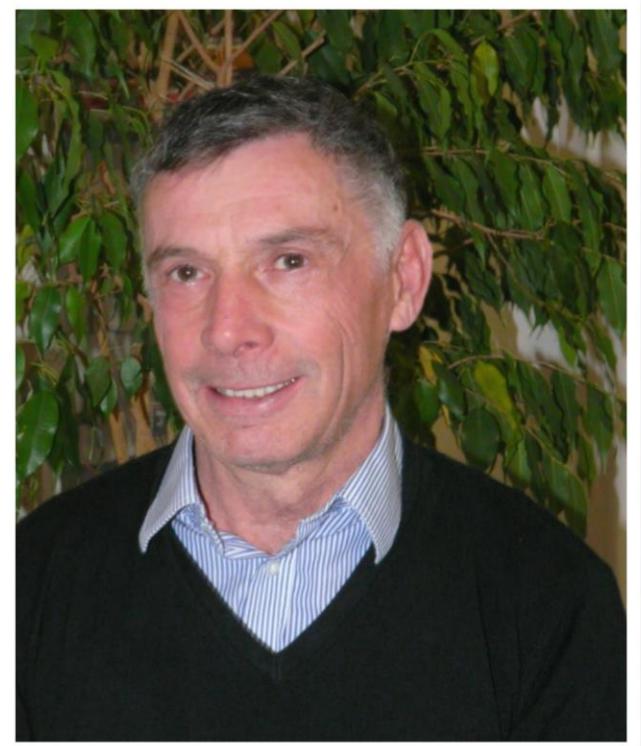
Notre village est désormais doté d'un plan de sauvegarde qui prévoit la mise en place d'actions d'urgence en cas d'inondation, d'incendie et de toute autre catastrophe.

Dans ces situations, afin d'assurer la protection de la population, la Préfecture déclenchera le plan de sauvegarde et la Mairie activera le plan en collaboration avec les services de secours, les élus et le personnel communal.

L'arrêt de bus du carrefour nord a été aménagé et un abri a été créé pour assurer la sécurité des écoliers et des passagers de la navette intercommunale. Cet arrêt permet également l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux ont démarré début décembre entre la voie verte et la route Départementale pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes. Le « chaussidoux » (partage de la voie entre véhicules, piétons et cyclistes) assurera une priorité aux cyclistes et aux piétons tout en permettant une diminution de la vitesse. Suite aux diverses inondations de ces derniers mois, le tablier du pont de la Garonne a été fortement endommagé et fera l'objet de travaux début 2026, tout comme le chemin reliant Collias à Sagriès.

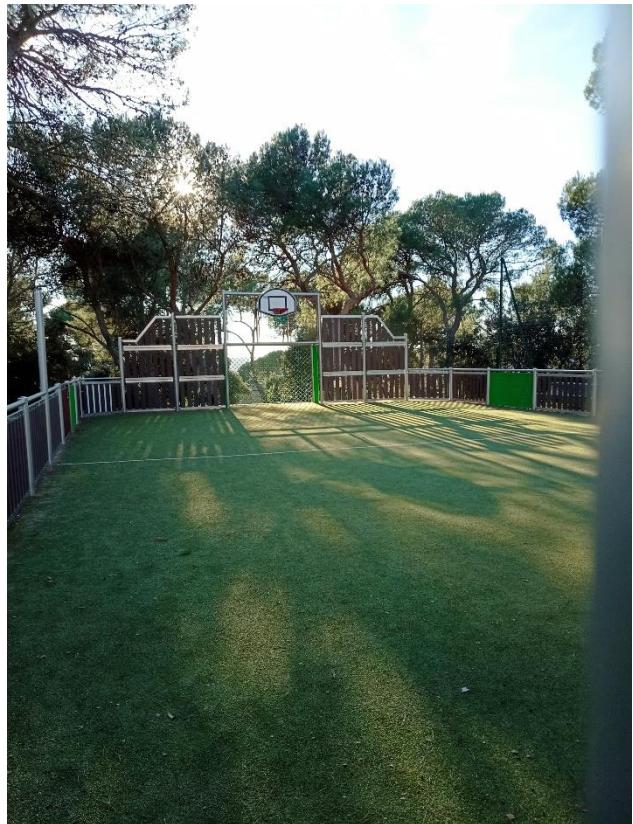
Concernant la protection de notre village, suite à une étude en collaboration avec les services de gendarmerie et notre référent de la Préfecture, notre bureau d'étude va lancer un appel d'offre en début d'année 2026 pour l'installation de caméras de vidéoprotection. Ces caméras témoigneront également des incivilités qui pourront être verbalisées (notamment aux colonnes de tri).



La Place de la Piéta et sa statue, ancien monument aux Morts de la commune offerte par l'Évêque de Nîmes en 1894, sont en cours de rénovation. Les travaux devraient prendre fin au mois de janvier 2026.



Suite aux incivilités et au non-respect du matériel, ce ne sont pas moins de 24 lattes en bois qui ont dû être remplacées sur la clôture du City Stade, soit un montant de 492€.



De nombreux dossiers sont en cours, ou à l'étude, et nous espérons que les actuels évènements politiques de notre pays seront favorables pour pouvoir bénéficier auprès de nos partenaires, l'État mais aussi le Conseil Départemental du Gard ainsi que la Communauté de Communes Pays d'Uzès, des aides nécessaires pour finaliser ces projets.

Je vous souhaite, ainsi que les membres du Conseil Municipal, de passer de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, Henri ARQUÉ



Saint-Maximin

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



1 rue des Écoles
Tél : 04 66 22 17 90
contact@mairiestmaximin.fr

Lundi	09h00 à 11h00
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	09h00 à 11h00
Vendredi	09h00 à 11h00

LOCATION DE MATÉRIEL

Démarche :
Toute demande d'emprunt de matériel (tables, bancs, chaises) doit être envoyée 8 jours avant par mail à contact@mairiestmaximin.fr ou déposée à la mairie. Indiquez le nombre exact de matériel, ainsi que le nom et les coordonnées du contact. Un chèque de caution de 500€ est requis.

Engagement :
Les organisateurs doivent veiller à la restitution du matériel en bon état et à la propreté des lieux. Le tri des déchets est obligatoire, et des sacs jaunes sont disponibles à la mairie si nécessaire.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



1 rue des Écoles
Rez-de-chaussée de la mairie
Tél : 04 66 59 64 40



Lundi	08h45 à 12h45
Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	08h45 à 12h45
Jeudi	08h45 à 12h45
Vendredi	13h45 à 16h30
	08h45 à 12h45

Le Républicain d'Uzès et du Gard

Depuis 2024, à la demande de plusieurs usagers, le journal « *Le Républicain* » est désormais disponible à l'Agence Postale Communale chaque jeudi.



Depuis septembre 2025, La Poste lance *La Poste Mobile*, une offre mobile avec des forfaits sans engagement, la box internet et des téléphones accessibles. Les clients peuvent s'abonner directement en bureau de l'agence postale, profiter de prix attractifs et d'un service simple.

CÔTÉ MAIRIE

RECENSEMENT CITOYEN



16 ans ? C'est le moment !

Chaque jeune français de 16 ans doit être recensé. Cette formalité permettra d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire dans de nombreuses démarches (par exemple, inscription à l'examen du permis de conduire ou à celui du Baccalauréat ...). Elle permet également de convoquer le jeune à la Journée de Défense Citoyenne.

RDV en mairie dans les trois mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire muni de votre pièce d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

DÉJECTIONS CANINES

Ramasser, c'est la loi

Petit rappel sur ce que dit la loi et le bon réflexe à avoir dans notre si belle commune :

"Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal".

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. En vous remerciant par avance de votre civisme !



RÉFÉRENTE SOCIALE

Le village étant privé d'un service social, il est important pour les Saint-Maximinois de trouver un interlocuteur afin de les aider dans des démarches administratives, de les orienter vers des organismes appropriés, de rencontrer des professionnels compétents (assistantes sociales, aides à la personne, juristes...)

Vous pouvez joindre Mme JACQUEMIN au 06 13 45 03 66



FRANCE SERVICES



Pour mieux vous accompagner dans vos démarches administratives, deux permanences France Services auront désormais lieu chaque mois. Ces permanences sont ouvertes à tous et offrent une aide pour diverses démarches administratives, sans rendez-vous.

NUMÉROS A CONNAITRE

LES 11 NUMÉROS A CONNAITRE EN CAS D'URGENCE	115 SAMU SOCIAL Secours aux sans abris.	191 URGENCE AÉRONAUTIQUE Pour rechercher les aéronefs en détresse et d'en secourir les occupants, de participer à des missions d'assistance en vol.	196 SECOURS EN MER Pour déclencher des secours en mer, depuis le littoral ou le canal 16 de la VHF.
Crée par Security On Demand	18 SAPEURS POMPIERS Incendies, fuites de gaz, accidents et urgences médicales. Signaler une situation dangereuse.	17 POLICE GENDARMERIE Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage, etc.).	114 APPEL D'URGENCE POUR PERSONNES MUETTES, MALENTENDANTES Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
	197 ALERTE ATTENTAT ALERTE ENLEVEMENT Pour centraliser la récolte d'informations et de témoignages en cas d'alerte.	119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE Le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.	15 SAMU Urgences médicales, détresses vitales. Le Samu traite aussi les demandes de transport ambulancier et de soins vers les permanences.
	116 000 ENFANTS DISPARUS Le numéro d'appel d'urgence 24h/24 en France et dans les DOM TOM.	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE Pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.	

URBANISME

Vente de deux lots à bâtir rue des Genévriers

Dans le cadre de l'aménagement et du développement de notre commune, la municipalité a récemment mis en vente **trois lots à bâtir** situés rue des Genévriers, dans un quartier calme et agréable. Ces terrains ont été mis à disposition des futurs propriétaires dans l'objectif de soutenir la construction de nouvelles habitations et de contribuer à l'essor de notre territoire.

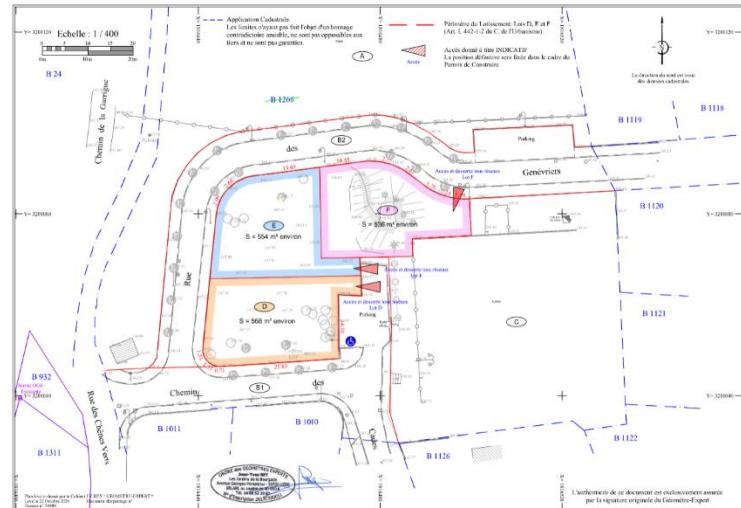
Afin de garantir une procédure équitable et transparente, un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** a été lancé au mois d'août dernier. Ce dispositif a permis de recueillir les candidatures des personnes intéressées, en veillant à sélectionner les projets qui s'inscrivent dans le développement harmonieux de notre commune.

Nous avons le plaisir de vous informer que cette démarche a été **validée** et que **deux lots ont déjà été vendus** à des acquéreurs sélectionnés, dans le respect des critères définis lors de l'appel à candidature. La troisième vente n'ayant pas abouti, un lot reste disponible. Intéressés ? Contactez la mairie pour plus de renseignements.

Cette opération fait partie de notre volonté d'encourager l'accession à la propriété tout en veillant à l'équilibre et à l'harmonie de notre environnement. Les nouveaux propriétaires pourront ainsi réaliser leurs projets de construction dans un cadre privilégié, tout en contribuant au dynamisme de notre commune.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à cette démarche, et félicitons les nouveaux propriétaires des terrains. Nous leur souhaitons plein succès dans la réalisation de leurs projets.

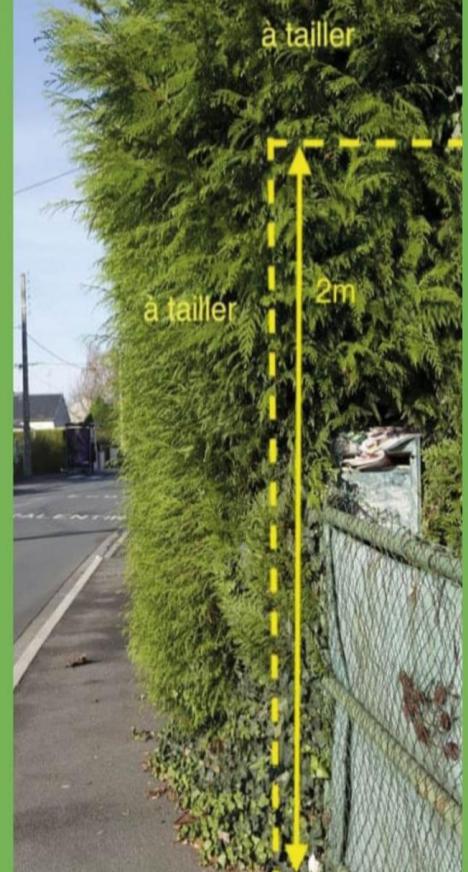
La municipalité reste à votre disposition pour toute question ou information complémentaire sur d'éventuelles prochaines opportunités.



Taille des haies : RAPPEL

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien être et la sécurité de tous**

LA LUTTE CONTRE LES CONSTRUCTIONS ILLICITES

REPÈRES CLÉS

Qu'est-ce qu'une construction illicite ?

Tout aménagement, installation ou construction édifié sans autorisation d'urbanisme ou non conforme à l'autorisation d'urbanisme délivrée, que les travaux soient en cours ou achevés, sur l'ensemble de la commune.

➔ Ces faits constituent une infraction aux règles d'urbanisme.

Qu'est ce que la cabanisation ?

Toute forme de construction non autorisée dans les zones agricoles ou naturelles, occupée de façon temporaire ou permanente, de la cabane en bois à la villa d'architecte, en passant par la caravane ou le mobil-home...



A RETENIR : l'occupation de ces espaces non constructibles doit être proscrite en raison des enjeux sécuritaires et environnementaux.

CHIFFRES CLÉS 2021-2022

+ 245 PV

dans

+ 90 COMMUNES
principalement à
leur initiative

dont

+ 95 PV
concernant
la cabanisation

49 AFFAIRES

jugées au tribunal
correctionnel

dont **25** ont donné
lieu à des décisions
de remise en état
sous astreinte

50

titres d'astreintes
ont été liquidés
pour

+ 938 000 €



EN 2021

9 PV ont fait l'objet d'une taxation d'office
(taxe d'aménagement majorée)

pour **47 500 €**

OCTOBRE 2022

1

DÉMOLITION
de maison
d'habitation
d'une surface
de 160 M² à Bernis
en zone naturelle



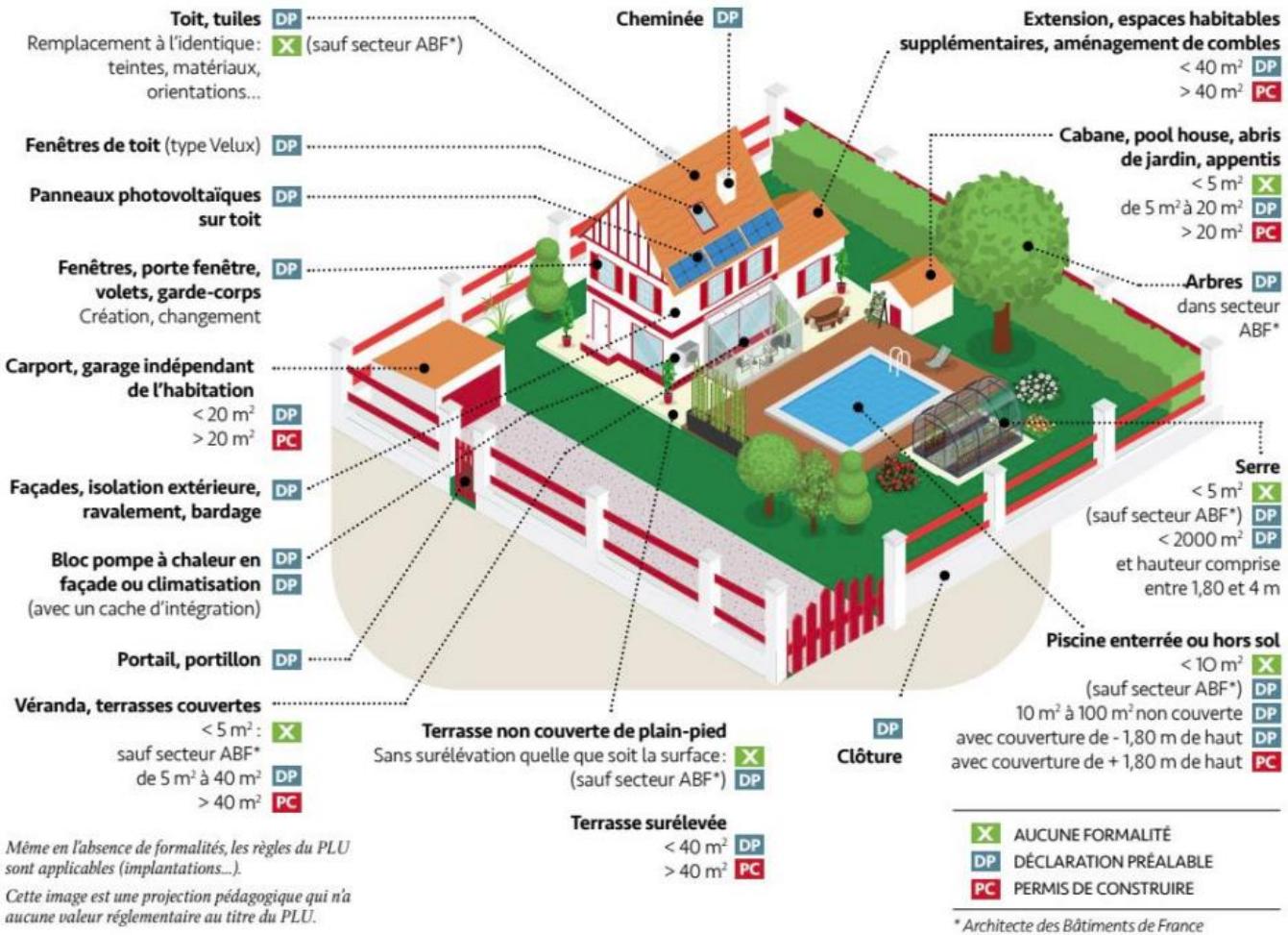
A NOTER : plus de 56 % des décisions de justice sont exécutées par les mis en cause.

Pour contacter vos référents à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard :

DDTM - Service affaires juridiques - 89 rue Weber - CS 52002
30907 Nîmes Cedex 2 - ddtm@gard.gouv.fr - Tél. 04.66.62.62.00



Quelles autorisations pour quels travaux ?



Constructions illicites/cabanisation :

Tout aménagement, construction, installation sans autorisation ou ne respectant pas l'autorisation accordée.

En zone agricole ou naturelle on parle de « cabanisation » qu'il s'agisse d'une cabane, d'un mobile-home ou d'une caravane.

Presque TOUT est soumis à autorisation (voir tableau ci-dessus) et même si exempté, l'obligation de respecter le code l'urbanisme, le PLU, la Communauté de Communes ou autres est maintenue.

L'objectif étant d'éviter le développement de constructions, aménagements ou occupations non autorisés dans des zones naturelles ou agricoles par souci de sécurité,

CIMETIÈRE

Avis aux familles ayant réservé une case au columbarium

Nous vous informons qu'un léger souci administratif a été relevé concernant la gestion des contrats de concession des cases de notre columbarium. Afin de vérifier que toutes les informations sont correctement enregistrées dans notre registre, nous demandons à toutes les personnes ayant réservé une case de bien vouloir se manifester en mairie et présenter leur contrat.

Cette démarche est simplement une formalité pour garantir que tout est en ordre. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

EAU/ASSAINISSEMENT

Changements sur la facture d'eau : de nouvelles redevances en place

Les habitants de la commune ont pu constater une nouveauté sur leur dernière facture d'eau : la mention « organismes publics ». Cette évolution correspond à l'application des nouvelles redevances annoncées en début d'année.

Ces contributions remplacent désormais les anciennes redevances liées à la pollution domestique et à la modernisation des réseaux de collecte. Elles se déclinent en trois volets : une redevance sur le prélèvement d'eau potable, ainsi qu'une contribution liée aux performances des réseaux d'eau et d'assainissement.

Ces redevances, dont le taux sera **revalorisé chaque année**, sont reversées à des organismes publics. Leur objectif est de financer la préservation de la ressource en eau, l'entretien et l'amélioration des réseaux, ainsi que la protection de l'environnement.

Nouveau mode de paiement des factures d'eau

Nous vous informons qu'à partir des prochaines factures d'eau, un nouveau mode de paiement sera disponible. En effet, vous aurez désormais la possibilité de régler vos factures directement par chèque grâce à l'intégration d'un talon TIP (Titre Interbancaire de Paiement), qui sera joint à votre facture.

Pour effectuer votre paiement, il vous suffira de renvoyer votre chèque accompagné du talon TIP à l'adresse indiquée sur ce dernier. **Nous vous rappelons que, désormais, la Mairie ne pourra plus accepter les chèques directement.**

Pour ceux qui préfèrent les solutions numériques, il sera également possible de régler vos factures en ligne via un site sécurisé dédié à cet effet.

Enfin, pour les habitants inscrits au prélèvement automatique, aucune démarche supplémentaire

n'est nécessaire. Votre mode de paiement restera inchangé.

N'hésitez pas à contacter nos services pour plus d'informations.

NOUVEAU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT

La mairie met en place, en lien avec la Police Intercommunale, un dispositif permettant à chacun de signaler toute situation suspecte (personne, véhicule, comportement).

Comment signaler ?

- **Téléphone** : 04 66 22 17 90
- **Mail** : contact@mairiestmaximin.fr
- **Sur place** : 1 rue des Ecoles

Les signalements sont transmis immédiatement à la Police Intercommunale via une application sécurisée, pour une intervention rapide.

Ensemble, restons vigilants pour renforcer la sécurité de notre commune.

RAPPEL IMPORTANT :

Le tri avec les sacs jaunes

Afin de préserver notre environnement et de contribuer activement à la gestion des déchets, nous vous rappelons l'importance de bien trier vos déchets recyclables à l'aide des **sacs jaunes**. Un bon tri permet non seulement de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge, mais aussi de faciliter le recyclage de ces matériaux, contribuant ainsi à la protection de notre planète.

Quelques rappels importants :

-Utilisez les sacs jaunes uniquement pour les déchets recyclables, tels que les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve, les cartons, les emballages alimentaires, etc.

-Ne mettez pas d'ordures ménagères, de déchets non recyclables ou de sacs noirs dans les sacs jaunes. Cela pourrait perturber le processus de recyclage.

-Respectez les horaires de collecte pour permettre un ramassage efficace et éviter l'encombrement des rues. (Sortir le lundi soir pour collecte le mardi matin)

Le recyclage est un geste simple mais essentiel, et chaque habitant peut faire la différence. Merci à tous pour votre collaboration et votre engagement à préserver notre cadre de vie. Ensemble, continuons à trier correctement et à participer activement à la gestion des déchets de notre commune.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025



Est-on inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans ?

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, sous certaines conditions. Ces conditions diffèrent selon qu'il habite en France ou à l'étranger.

En France

-Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à 18 ans.

-L'Insee vous inscrit automatiquement lorsque vous atteignez l'âge de 18 ans, sur la base des informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen.

À l'étranger

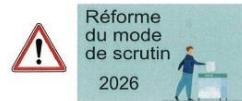
-Pour voter, il peut être nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales. Cela dépend de votre situation au regard du registre des Français établis hors de France. Vous pouvez vérifier votre inscription au registre des Français établis hors de France à l'aide du téléservice dédié.

Les élections municipales ont lieu les 15 et 22 mars 2026.

Informez vos amis en partageant notre publication.



Préfecture – DCLC – SERGE -Bureau des élections

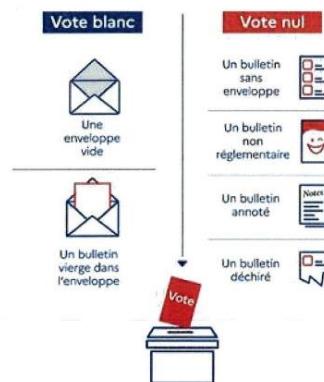


Pour les communes de - de 1000 habitants

Informations des électeurs :

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Il sera impossible sous peine de nullité de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats

Nous vous invitons à vérifier votre inscription auprès de la mairie ou sur « service public » : service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

COMMISSION ENVIRONNEMENT



Depuis le 30 octobre, la place de l'Église a retrouvé un nouveau souffle de verdure ! Après le rognage des anciens mûriers par la société Clemençon Rognage, deux magnifiques sujets ont été plantés : un tilleul et un olivier. Ces arbres, choisis pour leur beauté mais aussi pour leur symbolique — le tilleul pour la convivialité, l'olivier pour la paix et la longévité — apporteront ombre et fraîcheur au cœur du village.

Cette opération a été menée de main de maître par Thibault TP, chargé du terrassement, avec la participation de Laithier pour la fourniture des arbres et leur plantation, réalisée à travers sa pépinière Espace Bornègre. Le suivi de la plantation sera assuré par Laurent Chazel, consultant en végétaux, afin de garantir la bonne reprise et le développement harmonieux des arbres.



Les agents communaux et la commission environnement suivront attentivement leur croissance pour qu'ils s'enracinent durablement et embellissent la place de l'Église. Un troisième arbre viendra bientôt compléter cette belle initiative sur la place de la Croix, dans la continuité de l'engagement communal pour un cadre de vie verdoyant et accueillant.

COMMISSION SÉCURITÉ

Vidéoprotection, un projet clé

Le mercredi 22 octobre s'est tenue en mairie la première réunion pour la mise en place de la vidéoprotection sur le village.

M. le Maire, H. Arqué, assisté de ses deux adjoints MM. Bourdier et Rouaud et de son conseiller municipal M. Richaud, chargé de la sécurité, ont accueilli le Major Fayau de la Gendarmerie du Gard et M. Lambert, qui représente le bureau d'étude H2O chargé du développement de ce projet important pour la sécurité de notre village.

De cette journée et visite in situ, le référent sûreté de la Gendarmerie a établi un diagnostic pouvant couvrir jusqu'à 10 sites répartis sur l'ensemble du village, priorisant les entrées et sorties du village, les abords de l'école et l'agence postale.

La prochaine étape est désormais l'étude, la rédaction technique et financière de ce diagnostic, afin de proposer notre dossier à la commission préfectorale du mois de janvier prochain qui validera le déploiement de la vidéo protection sur St Maximin.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier via les différents canaux de communication de la mairie.



Nouvel arrêt de bus



Depuis le début du mois d'octobre, l'arrêt de bus situé à la sortie nord du village, en direction de Saint-Siffret, a été réaménagé et sécurisé afin d'apporter davantage de confort et de sécurité aux usagers, lors du ramassage scolaire notamment !

INSTALLATION DE BARRIERES CONTRE LES INONDATIONS ET LES INCENDIES DANS LA COMMUNE

Dans un souci constant de sécurité et de protection, la commune a installé **six barrières contre les inondations** et **quatre barrières contre les incendies**. Ces dispositifs ont été mis en place pour protéger les zones sensibles de la commune en cas de crue et limiter la propagation des incendies. Les barrières anti-inondations permettront de protéger les accès lors de fortes pluies, tandis que les barrières anti-incendie joueront un rôle clé pour éviter la diffusion des flammes en cas de sinistre.

Ces installations font partie d'un ensemble de mesures prises pour mieux gérer les risques et renforcer la sécurité de tous les habitants. La commune continue de travailler activement pour améliorer la protection des citoyens et répondre aux défis posés par les risques naturels.

CRÉATION DU CHAUSSIDOUX



Notre commune va se voir très prochainement équipée d'une chaussée à voie centrale banalisée, plus simplement appelée « Chaussidoux », qui est un aménagement routier doté d'une voie unique et utilisable à double sens pour les véhicules, et bordée de chaque côté par un espace matérialisé au sol permettant aux piétons et cyclistes d'utiliser la route en sécurité.

La portion de route concernée partira du rond-point de la cave de Bourdic jusqu'à la voie verte à proximité du Hangar des Vergers.



Objectif ?

- Sécuriser le passage des piétons, et plus particulièrement des enfants dès la sortie de l'arrêt de bus scolaire, jusqu'à la voie verte.
- Réduire la vitesse moyenne des véhicules sur une portion de route très fréquentée.
- Continuer le développement des mobilités douces sur la commune.
- Profiter des travaux pour refaire une route actuellement abîmée tout en répondant aux normes et besoins liés à la transition écologique (davantage de végétaux aux abords des routes, désimperméabilisation des sols pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, etc ...)

DÉBROUSSAILLEMENT

DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Qui doit débroussailler ?

Le propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature, même s'il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.

Qu'est-ce que je risque si je ne fais pas le débroussaillement ?

- la mise en danger des habitants ;
- la destruction de son habitation par le feu et tous les biens qui sont à l'intérieur ;
- des sanctions pénales : amende forfaitaire de 135 €, condamnation de 30 €/m² non débroussaillés ;
- des sanctions administratives : mise en demeure de faire avec astreinte, amende administrative de 30 €/m² non débroussaillés, pourvois d'office : c'est la commune qui fait faire les travaux et envoie la facture au propriétaire ;
- un malus sur le remboursement par les assurances.

DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Débroussailler
c'est protéger nos
pompiers !

Comment débroussailler ?



Comment débroussailler ?



Quand débroussailler mon terrain ?



1 maison sur 2 détruites par le feu
est mal débroussaillée.

SOURCE : COMMUNES ET COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

COMMISSION COMMUNICATION, ANIMATION, CULTURE ET SPORT

Une journée de solidarité et de convivialité pour la Ligue contre le Cancer

Le dimanche 12 octobre, la commune a vécu une journée placée sous le signe du partage, de la solidarité et de l'engagement collectif. Organisé par la municipalité, le vide-grenier a rencontré un franc succès grâce à la participation de 35 exposants et de nombreux visiteurs venus flâner dans une ambiance chaleureuse.

L'association Jour de Fête a tenu la buvette et organisé une tombola au profit de la Ligue contre le Cancer du Gard, illustrant une fois encore la belle mobilisation du tissu associatif local autour d'une cause essentielle.

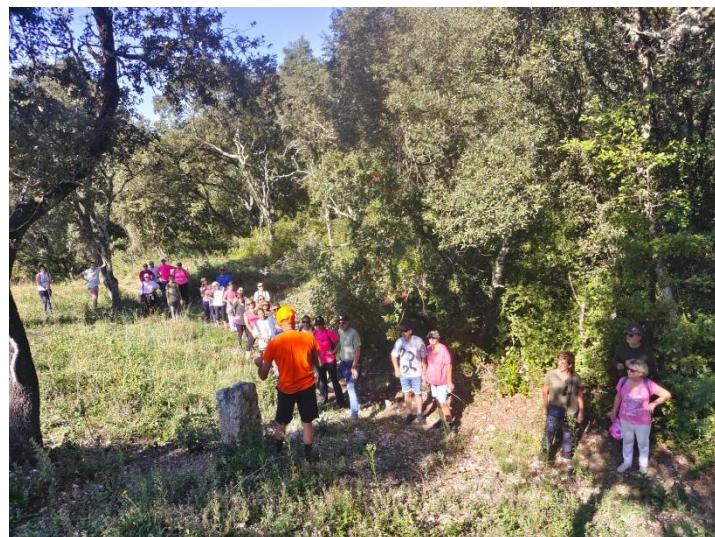
Dans l'après-midi, Didier Navarro, responsable de la commission environnement, a proposé une randonnée "Octobre Rose" qui a rassemblé une trentaine de participants. Ce moment de découverte et de convivialité a permis d'explorer les limites historiques du village, ponctuées de bornes anciennes datant parfois de 1800.

Les randonneurs ont profité d'un parcours alternant ombre et soleil, entre senteurs de thym et chênes verts, jusqu'au point culminant du DFCI Y63, connu sous le nom de "Mat de la Liberté" — un lieu chargé d'histoire où, selon la mémoire locale, des habitants se seraient réunis en 1945 pour fêter la libération en brandissant le drapeau français. La marche s'est achevée dans la bonne humeur autour d'une collation bien méritée.

L'ensemble des bénéfices de la journée a été reversé à la Ligue contre le Cancer du Gard.

Enfin, pour clôturer cette belle journée d'unité, la société de chasse Artémis a tenu à s'associer à cette dynamique de solidarité en remettant à l'association Prendre Soin de nos Aînés un chèque de 350 €, fruit du bal des chasseurs organisé en août dernier.

Une fois de plus, cette manifestation a mis en lumière la belle entente entre les associations, le dévouement des bénévoles et l'engagement constant de la municipalité à œuvrer pour le bien de tous.



COMMISSION ÉCOLE



Bilan et actualités de l'école communale

En ce début d'année scolaire, plusieurs ajustements ont été réalisés au sein de notre école afin d'optimiser son fonctionnement et le confort des élèves.

Nouveaux horaires

La baisse des effectifs a permis d'adapter l'organisation de la journée scolaire. Le passage à un seul service de cantine a notamment conduit à réduire la durée de la pause méridienne.

Les nouveaux horaires sont désormais les suivants :

- École : de 8h50 à 12h00 et de 13h20 à 16h30
- Garderie : de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h15

Une équipe dévouée

Cinq agents municipaux œuvrent chaque jour pour accompagner et encadrer les enfants sur les temps scolaires et périscolaires :

- Isabelle, ATSEM en maternelle
- Martine, en charge de la cuisine
- Manuella, cantine et garderie du matin
- Alexandra, cantine et garderie du soir
- Tabita, désormais chargée des remplacements ponctuels

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ces agents pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien auprès des enfants.

Restauration scolaire

À la suite de l'appel d'offres lancé en mai 2025, Sud Est Traiteur est resté le seul prestataire à répondre favorablement. Le contrat a donc été reconduit avec cette entreprise.

Après une courte période d'essai avec des menus à quatre composantes, jugée non concluante, la municipalité a décidé de revenir à une formule à cinq composantes.

Toujours à l'écoute des élèves et de leurs familles, la mairie reste attentive à leurs retours afin d'améliorer continuellement la qualité des repas servis.



Cinq ans d'améliorations continues

Depuis cinq ans, la municipalité s'attache à entretenir et moderniser l'école pour offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Voici un aperçu des actions menées :

- Construction d'un préau dans la cour
- Réfection de l'étanchéité et peinture de la salle de motricité
- Remplacement des gouttières et des vitres de la verrière
- Installation de rideaux occultants et de stores dans toutes les classes
- Mise en place d'un vidéoprojecteur en maternelle
- Renouvellement régulier des anti pince-doigts
- Acquisition de deux tablettes graphiques (projet Pont du G'Art)
- Soutien financier pour les classes de découvertes, projets artistiques et fournitures scolaires
- Installation d'Internet dans toutes les classes et contrat de maintenance informatique
- Mise en place d'un contrat de nettoyage avec l'entreprise ECS
- Partenariats avec un apiculteur et la société de chasse (projet Naturo'bus)
- Implication des agents municipaux dans les événements festifs et travaux d'entretien réalisés à chaque période de vacances
- Achat de jeux périscolaires, de cadeaux de Noël et de fin d'année pour les CM2
- Décoration de la place de l'église, du réfectoire et organisation de goûters intergénérationnels en partenariat avec Lisa (apprentie) et PSA.
- Partenariat avec la Tranchée de Saint-Maximin et la classe de Cycle 3.

Sécurisation du puits

Suite à une étude menée sur le puits de l'école communale révélant une construction saine, la société ACMA est venue pour renforcer la plaque métallique afin de le sécuriser davantage !



Un mot de la commission École

L'équipe municipale et la commission École adressent à tous les élèves, enseignantes et agents, leurs vœux de belle et heureuse année scolaire, placée sous le signe de la bienveillance, de la curiosité et du partage.

CÔTÉ ÉCOLE



Les élèves à l'école d'autrefois

Au printemps dernier, les élèves de CM, avec le concours de la mairie, ont pu, le temps d'une après-midi, vivre l'école d'autrefois. Accompagnés de leur enseignante, ils se sont rendus au Hangar des Vergers où étaient organisés une exposition sur la première guerre mondiale, mais aussi un atelier de classe comme en 1914. Le Maître les a accueillis, leur a fait passer une blouse, et avec une ardoise et sa baguette, a commencé sa classe comme d'autan.

Une très belle expérience immersive : bonnet d'âne, leçon de morale, certificat d'études, uniformes, et livres à l'appui. Merci à la mairie pour cette belle initiative !



Randonnée cycliste des CM1/CM2

Mai 2025

En mai dernier, les CM1/CM2 ont passé une excellente journée sous un beau soleil, direction le Pont du Gard à vélo !

Au programme : de l'effort, de la persévérance, du plaisir de rouler sur la voie verte au milieu de magnifiques paysages, sous un léger vent, et de la joie des enfants d'avoir réussi ce magnifique parcours en arrivant au pied du Pont du Gard, toujours aussi majestueux. Cette sortie fut l'occasion d'ateliers sportifs sur place, le tout avec, en prime, un petit bain de pied en faisant des ricochets !

Une exceptionnelle journée qui vient clôturer un projet cycliste et sécurité routière d'envergure, qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication massive des parents d'élèves, qui ont pu accompagner cette sortie.

Petits et grands sont repartis conquis et ravis par cette belle journée, riche en bonne humeur, sourire, efforts, plaisir et qui leur a permis de gagner un peu plus en confiance en eux !



Les CM exposent avec un artiste à St-Siffret

Mai 2025

Après avoir travaillé avec l'artiste Guillaume Barborini, la classe de CM de St-Maximin a poursuivi l'expérience artistique avec ses camarades de St-Siffret en proposant l'exposition Action-Relation en mai 2025.

Tous ensemble ont construit et mis en scène, avec l'aide des parents accompagnateurs et des enseignants, l'exposition à l'espace Broche de St-Siffret.

Plusieurs projets sont mis en scène : Place aux jeux manuels, Déforestation, La rivière de déchets, L'arbre pollué, La forêt détruite, Les planètes reconstruites, mais aussi la performance d'une giga-manifestation contre la pollution de toute sorte (déchets, pollution nucléaire...)

Nous profitons de cet article pour remercier les parents et les enfants des deux écoles qui sont venus en nombre visiter cette exposition et pour remercier Guillaume Barborini, qui nous a accompagnés dans ce beau projet artistique.



Défi sans écrans

Mai 2025

Du 19 au 27 mai 2025, l'école de St Maximin a participé pour la première fois au défi sans écrans. Une initiative pédagogique et citoyenne suivie, cette année, par 18 établissements de l'Uzège soit pas moins de 1200 élèves, en partenariat avec la CCPU.

L'idée est de relever le défi de se priver d'écrans pendant 5 moments de la journée. Chaque élève a un carnet de bord qu'il doit compléter quotidiennement. Chaque temps sans écran donne un point. Les points de la classe et de l'école sont cumulés de manière à vivre le défi comme une réussite collective et à s'encourager les uns les autres. Ainsi, leurs efforts sont valorisés sans instaurer de compétition.

Pour aider les enfants à réussir au mieux ce challenge et leur montrer qu'il est possible de s'occuper autrement, de nombreuses activités durant le temps scolaire et extra-scolaire leur ont été proposées : lecture, bricolage, art, sport etc.. avec les concours des parents, de la mairie, des enseignants...

Le défi a été relevé avec brio à l'école de St-Maximin, et salué par tous !

Quelques préconisations :

- *pas d'exposition aux écrans pour les enfants de moins de trois ans,*
- *une exposition modérée et contrôlée à partir de six ans,*
- *pas de téléphone portable avant 11 ans,*
- *pas d'accès aux réseaux sociaux avant 15 ans.*



**La fête de fin d'année :
« le festival de St-Max »
Juin 2025**

Pour célébrer la fin d'une année riche en couleurs et en projets, les élèves ont, à travers des quizz, des chansons, des chorégraphies et des mimes, rendu hommage au cinéma !

Un spectacle haut en couleurs, pour le plus grand bonheur de tous, et un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce beau moment fédérateur et convivial !

A tour de rôle, les groupes d'élèves ont également travaillé la partie musicale avec Nicolaï Della Guerra.

Suite à cela, les CE de l'école de St-Maximin ont écrit le début du conte. Celui-ci a été transmis à l'école de St-Siffret où les maternelles et les CM ont à charge de le continuer. Chaque niveau aura ainsi une partie du conte à rédiger.

Ce projet, qui valorise la pratique collective et l'engagement individuel dans un projet commun, aboutira à une représentation publique en fin d'année, écoles de St-Siffret et de St-Maximin réunies.

Un beau moment en perspective. Nous vous y attendons nombreux !



« La fabrique à musique » : création d'une œuvre musicale
Tout au long de l'année scolaire 2025/26

Cette année, l'école de St Maximin travaille avec l'école de St-Siffret sur un même projet favorisant l'ouverture culturelle et l'accès à une expérience de création artistique vivante, avec le financement de la SACEM.

Il s'agit de faire écrire un conte musical aux élèves qui sera mis en musique par le musicien Nicolaï Della Guerra qu'ils rencontreront régulièrement au cours de l'année scolaire 2025-2026.

La première rencontre a eu lieu à St-Siffret le 2 octobre 2025.

Tous les élèves des 2 écoles ont été regroupés par niveau pour définir et décrire les personnages, les lieux ainsi que les objets et pour participer à divers ateliers ludiques autour du thème des contes : un parcours sportif dans la « forêt des contes », un pictionary des contes, etc ...



Brisons le silence, pas les autres.
Novembre 2025

Les élèves de l'école travaillent sur le harcèlement scolaire. Le protocole pHARe (Programme contre le Harcèlement à l'École) est actif dans l'école et vise à mettre en lumière et étudier toute situation de harcèlement ou de tensions.

Il est essentiel, pour bien apprendre, de se sentir serein dans son école. Il est primordial de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge à ce fléau, à l'école, mais aussi dans la vie courante, ou plus tard sur les réseaux sociaux et internet, afin de savoir comment réagir si on en est victime ou témoin.

Les témoins ont un rôle essentiel à jouer dans

cette lutte. "C'est le silence qui permet l'installation du harcèlement : le silence des victimes, mais aussi le silence des témoins..." Ensemble, les élèves se sont mis en scène pour "briser le silence, pas les autres". Un seul numéro pour lutter ensemble contre le harcèlement : le 30 18.

Des matinées « classe dehors »

Novembre 2025

Depuis octobre dernier, à raison de deux matinées par mois, les maternelles/CP chaussent leurs baskets et sortent de la salle de classe pour aller apprendre en plein air. Que cela soit dans le village, dans la garrigue ou au parc, cette pratique pédagogique sensibilise et engage les élèves dans une démarche éco-citoyenne (éducation au développement durable) en permettant de découvrir, d'apprécier et respecter leur environnement proche. Ils vivent ainsi des expériences motrices et sensorielles qui donnent du sens à leurs apprentissages : comparaison et classement de bâtons en fonction de leur taille, chasse aux formes géométriques, pratique du land'art, observations des saisons et de leurs effets sur la nature, lecture d'albums ... Les enfants, la maîtresse, l'Atsem et la mascotte Grenouillette prennent beaucoup de plaisir à partager ces moments de découverte, d'observation et de randonnée dans la nature.

Vivement la prochaine matinée de classe dehors !



VIE ASSOCIATIVE

APE LES PETITS RACINE



À Saint-Maximin, une initiative participative et conviviale autour du sport !

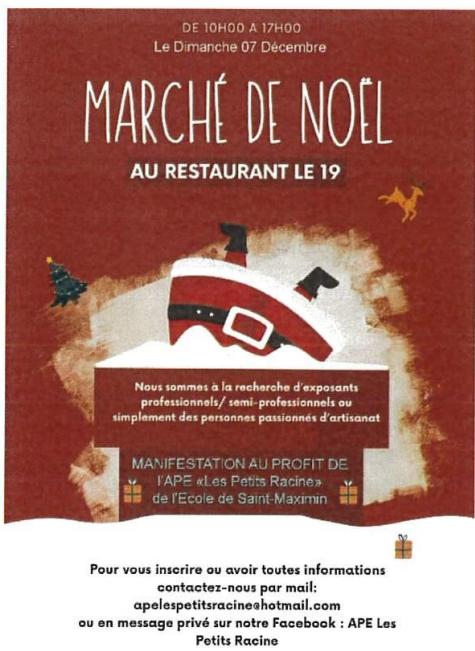
L'idée : Se retrouver et se rencontrer lors d'une séance de cross-training, au poids du corps (préparée et « encadrée » par des coachs bénévoles) et « suer » tous ensemble !

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre les mardis soir de 19h30 à 20h30 et les samedis matin de 10h30 à 11h30 ; au city stade de Saint-Maximin ! (Attention, le maintien et lieu de la séance dépendent de la météo)

L'APE « Les Petits Racine », de l'école de Saint-Maximin, a le plaisir de vous présenter son planning prévisionnel pour l'année scolaire 2025/2026.



Nous avons commencé l'année avec notre traditionnelle soirée d'Halloween ! Nous remercions parents et enfants pour leurs présences, qui contribuent, comme les années précédentes, à rendre ce moment amusant et convivial.



Cette année, nous souhaitons également attirer votre attention sur une nouvelle manifestation : un marché de Noël d'artisans (professionnels ou amateurs), organisé par le restaurant « Le 19 » et qui a eu lieu le dimanche 07 décembre dernier ! (Frais d'inscription au bénéfice de notre APE)

Nous espérons renouveler cette manifestation dès 2026 !

Mail : apelespetitsracine@hotmail.com

Facebook : Ape Les Petits Racine

WhatsApp : 06 71 08 63 80 (Kathi)

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux lors de nos manifestations et nous avons hâte de vous y retrouver pour passer d'agréables moments !

« Créons des souvenirs pour nos enfants ! »

L'APE « Les Petits Racine »

JOUR DE FÊTE

Un été des plus animés à Saint-Maximin

Quatre événements, pas moins : pour la première fois de son histoire, notre association a porté le rythme de ses animations cet été à ce niveau inédit, sous le signe de la musique et du cinéma. Le succès a été au rendez-vous, le beau temps aidant, et tous les publics ont pu bénéficier de nos initiatives, ce qui reste un de nos objectifs principaux.

Le 21 juin, la traditionnelle Fête de la Musique a rassemblé petits et grands sur la place de l'église autour de l'orchestre Sirius 80. L'affluence, comparable à celle des dernières années, aux environs de 200 personnes, nous a confirmés dans l'idée qu'à l'avenir, face à une concurrence chaque année plus solide des villes et villages d'alentour, l'originalité du spectacle et le niveau de l'orchestration compteront de plus en plus. A nous de trouver la musique qui transporte, et les artistes qui la subliment. Une question de moyens sans doute, mais pas que... Le goût de nos concitoyens s'affirme, bien en dehors des sentiers battus, et saisir l'esprit musical du moment fait, plus que jamais, partie de nos obligations.

Le Jazz, que nous avons célébré deux fois cette année, nous en administre la preuve : Jazz manouche, avec Paul Guta, et traditionnel, avec nos amis suisses de Paradise Creek, le 4 juillet, dans le cadre de notre partenariat, tout neuf et pourtant déjà incontournable, avec nos amis des Soirées de Blauzac ; nous le prolongerons bien entendu l'an prochain. Succès total, couronné les deux jours suivants à Blauzac, qui oblige à nous surpasser l'an prochain. Nous y travaillons déjà, nos partenaires aussi.

Jazz encore donc, trois petites semaines plus tard, le 25 juillet, avec Rey Baliardo et ses Gypsies. Un vrai défi, centré sur une musique populaire mais peu courante dans notre région. Mais un public nombreux et conquis et une ambiance survoltée nous a démontré, une nouvelle fois, que des événements rapprochés peuvent trouver leur public pourvu que la qualité soit au rendez-vous. Là encore, cette leçon encourageante ne doit pas être perdue.

Le 2 août enfin, clap de fin pour l'été 2025 avec une séance de cinéma « sous les étoiles », avec 'Un petit truc en plus', qui a réédité sous nos yeux son succès national de 2024. L'objectif de créer un spectacle familial, au cœur des vacances, dans notre belle campagne de Saint-Maximin, a une nouvelle fois été atteint, avec 328 personnes réunis aux Vergers. Là encore, cette innovation de l'an dernier, quoique très vite copiée, s'est installée dans la durée. A nous de ne jamais décevoir.

Jour de Fête a à cœur de servir les Saint-Maximinois d'autres manières : en remerciant ses adhérents bien sûr, sans le soutien desquels rien ne serait possible. A leur intention, et à celle de tous ceux, sponsors, municipalité, associations concitoyennes, partagent par d'autres activités notre objectif et nos valeurs, a été organisé le 26 septembre un concert en hommage au grand Languedocien Georges Brassens, au domicile de notre Président.

En outre, en nous montrant solidaires de causes qui émeuvent nos concitoyens. C'est ainsi que nous avons décidé de soutenir les initiatives de la Mairie en faveur d'Octobre Rose, en tenant la buvette du vide-greniers du 12 octobre, et en versant à cette cause le produit d'une tombola organisée par nos soins.

L'année ne se terminera pas sans notre ultime concert de Noël, qui connaîtra sa troisième édition. Au programme, l'ensemble Musicâme de Nîmes, qui nous fera entrer ensemble, le 14 décembre à l'église du village, dans la période des fêtes. Pourachever de faire de cette année 2025, une année vraiment pas comme les autres.



PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Les bénévoles de l'association rendent visite aux personnes vulnérables pour lutter contre l'isolement et soutenir les aidants. Ces visites, gratuites, ont lieu à la demande des bénéficiaires, de leur famille ou d'un proche.

Les retours sont unanimement positifs, et pas seulement de la part des personnes visitées, comme en témoignent les commentaires bienveillants - et tellement encourageants – des uns et des autres.

Voici ce que nous disent...

Les personnes visitées :

- "Je vous attends toujours avec impatience."
- "Nos conversations me sortent de mon quotidien."
- "Vos visites m'ont fait prendre conscience que je reste digne d'intérêt."
- « Ils sont sympas, hein ! »
- "Je suis en confiance."
- "Après une période médicale difficile, j'avais besoin, après ma convalescence d'un soutien moral pour sortir de mon isolement."
- "Votre soutien m'a permis de retrouver une vie sociale."
- "Je suis contente de vous voir. Je passe un bon moment avec vous."

Les aidants :

- "C'est chouette ce que vous faites."
- "Merci de vos visites, et pour tout ce que vous faites."
- "Je vous remercie du fond du cœur."

- "Votre présence auprès de mon épouse me permet d'aller faire les courses tranquillement."
- "C'est un peu la fête lorsque vous arrivez."

Les bénévoles :

- "La formation à la communication bienveillante, dont j'ai bénéficié, est un support indispensable aux visites."
- "Les séances de supervision dirigées par la psychologue clinicienne sont d'un soutien majeur."
- "Les personnes que nous visitons sont comme nos grands-parents que nous aimons écouter."
- "Ces moments d'écoute sont d'une grande richesse."
- "Par notre présence, c'est la solitude que nous brisons."

Si vous souhaitez discuter de potentielles visites à domicile pour un de vos proches, ou si vous envisagez de vous impliquer en tant que bénévole, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la référente sociale de la commune et Présidente de l'association, Mme Elisabeth Jacquemin.



COMITÉ DES FÊTES

Mot du bureau

Depuis le mois de mai 2025, quatre manifestations ont eu lieu :

Le vide grenier

Le 8 mai 2025, le traditionnel vide grenier du comité a été organisé comme à son habitude sur le site du Hangar des Vergers.

Plus de 100 exposants étaient installés. Sur place vous pouviez trouver de quoi vous restaurer et vous rafraîchir. Ce fût une très belle journée !

Les aubades

Le 01 juin 2025, tous les membres du Comité des Fêtes ont donné rendez-vous à 9h pour défilé dans le village pour annoncer aux St-Maximinois l'arrivée imminente de la fête votive.

Nous remercions toutes les personnes nous ayant ouvert leur porte tout au long de cette journée.

Merci aux chasseurs et à nos fidèles amis (ils se reconnaîtront 😊) pour les pauses apéritives entre 11h30 et 13h.

nouveauté de cette année, la longue du samedi matin.

La paella du dimanche cuisinée par nos membres (René et Marie-Ange SPANU, Antoine GADEA, Sylvie et Xavier GALOFRE).

Trois jours où nous avons eu plaisir à vous retrouver.



La fête votive

Le week-end du 13, 14 et 15 juin 2025, a eu lieu la fête votive du village. Trois jours de fête rythmés par les DJ's, la Peña, les manifestations taurines, concours de belote et de pétanque, petits déjeuners au pré et aux vergers et la

L'assemblée générale

Le 18 octobre 1025, a eu lieu l'assemblée générale du comité. Le bureau était démissionnaire, souhaitant laisser la place aux « jeunes ». Après avoir effectué le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée, un nouveau bureau a été élu :

Président : M. Navarro Mattéo

Vice-président : M. Galofre Clément

Secrétaire : Mlle Leblanc Lisa

Vice-secrétaire : Mlle Leblanc Manon

2ème vice-secrétaire : Mlle Hurard Emma

Trésorier : Mlle Saillard Lisa

Vice-trésorier : Mlle Galofre Manon

2ème vice-trésorier : Mlle Galoffre Zoé



Nous souhaitons au nouveau bureau et à tous ses membres une belle aventure.

Les manifestations envisagées sont le loto (très certainement le 8 février 2026), le vide grenier du 8 mai, la fête votive, mais pas que.... Des nouveautés arrivent !

Pour finir, l'ancien bureau souhaite remercier tous les Saint-Maximinois, les sponsors, la mairie et surtout tous les membres bénévoles pour votre implication et votre présence à nos côtés au cours de ces 6 dernières années.

L'ÉPI DE SAINT-MAX



Notre petite épicerie participative poursuit son aventure avec enthousiasme et convivialité ! Grâce à l'investissement des bénévoles, et de nouvelles dégustations, les rayons de l'Épi de Saint-Max regorgent toujours de produits locaux et de qualité : œufs bio, gourmandises artisanales, vins, bières, farines, pois chiches, et désormais les beaux paniers garnis du Primeur du Duché, proposés à 22 euros.

En février 2025, le tout premier concours de soupe a connu un vrai succès : une douzaine de soupes étaient en lice, offrant un festival de saveurs qui a ravi les papilles des adhérents et de leurs amis, réunis dans une ambiance délicieusement conviviale.



Depuis cet été, l'épicerie a aussi connu quelques changements. Notre chère présidente, à l'initiative de ce beau projet, Mylène Gauchot, a déménagé : elle nous manque déjà ! Mais heureusement, même à distance, elle nous prodigue ses précieux conseils. Son départ a entraîné le renouvellement du bureau fin août, nous accueillons une nouvelle présidente Élodie Dupont, ancienne vice-présidente, désormais à la tête de l'association, ainsi que Sylvie Héliou qui vient renforcer le bureau toujours composé de Nathalie Quet, Gabriel Delsart, Philippe Willam et Willy Aubry.



Autre nouveauté : l'Épi est désormais ouvert le mercredi de 17 h à 19 h, pour s'adapter au rythme de chacun. C'est ce créneau qui permet de recevoir les livraisons de notre nouveau producteur, mais aussi les délicieux pains et gourmandises de la Maison des Pains d'Uzès, disponibles les mercredis ou samedis.

Toujours fidèle à ses valeurs de partage, de solidarité et de circuits courts, l'Épi de Saint Max continue de tisser du lien au cœur du village. Venez découvrir, échanger, goûter... et surtout participer !

SPORTS ET LOISIRS AUTOUR DU LIVRE

Une nouvelle saison commence que l'on espère aussi riche que l'an passé qui réservera encore de nombreuses occasions d'être ensemble, de faire ensemble. Quel que soit le moment de l'année, il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre.

Le bureau a été renouvelé : demeurent Christiane Berruto-Clary la présidente, Arlette Bracichowicz la trésorière, Sylvie Galofre membre du bureau. Martine Piekarski a démissionné. Entrent au bureau Ghislaine Sorin et Sylvie Belleudy.

Voici le programme de nos activités

- Activités physiques :

Mardi de 18h à 19h : **Fit Zen**, 19h-20h : **Cardio** et 20h15-21h15 : **Salsa**

Jeudi de 9h30 à 10h30 : **Fit Zen** et **assouplissements**.

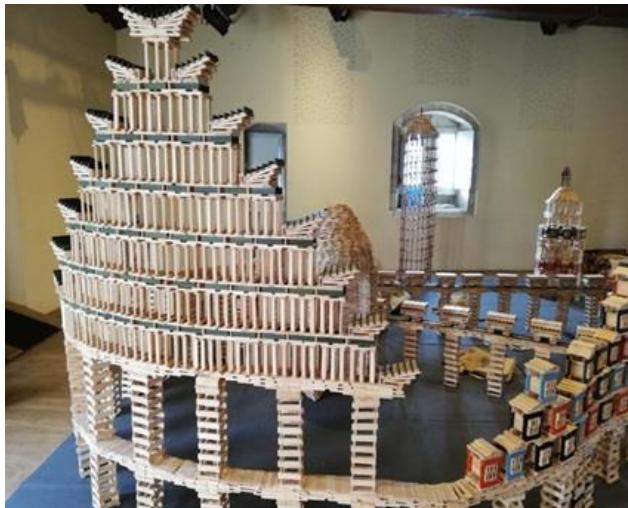


- Randonnée :

Le vendredi après-midi, tous les 15 jours. C'est Cathy Ramon qui effectue les repérages et organise les balades. Le cycle a été ouvert le 3 octobre randonnée autour du village, le 17 octobre Les Capitelles de Blauzac et le 7 novembre autour de Saint-Quentin La Poterie.

Notre rendez-vous pour le départ a lieu sur le parking de l'Ousta Maï face au City Parc à 13h30. Nous faisons du co-voiturage.

- **Ateliers Pliages : 4/11, 9/12, 13/1, 10/2, 10/3, 14/4, 10/5 et 9/6** animés par Sylvie Gignon



- **Ludothèque 5/11, 17/12, 11/2, 8/4 et 10/6**
- **Bibliothèque : 24/9** Nicole Mallassagne, 22/10 Frédéric Somon, 3/12 Gérard De Négris, 21/1 Olivier Pince (poète), ? / 2 Didier Amadoux, Début mars Françoise Vielzeuf Balez. Reste à caler sur le 2ème trimestre Jean Pierre Mailhan et Eric Tovato.

Nous souhaitons également recevoir **Michel Cathebras** d'Argilliers qui a fait un travail de mémoire sur Argilliers en allant à la rencontre des plus âgés en collectant leurs souvenirs d'enfance, en les confrontant aux siens. Une brochure *Si Argilliers m'était conté* a été produite. Des souvenirs semblables à ceux que nous aurions pu collecter si nous avions fait le même travail sur Saint-Maximin. Ce sera en fin d'après-midi très certainement en doublette avec Maurice Galofre, saint-maximinois de souche, il viendra conter l'histoire de nos villages.



Nous venons d'installer **une boîte à livres** face à la bibliothèque. C'est une offre supplémentaire de lecture soit pour ceux qui ne peuvent pas venir à la bibliothèque, soit pour ceux qui ne le désirent pas. Cette boîte doit être l'affaire de tous. On emprunte, on lit, on dépose des livres. On respecte les autres, on n'en fait ni un dépotoir ni l'annexe de la colonne à papiers en y déposant n'importe quoi. Nous avons également prévu une étagère enfants. A ce propos,

Arlette Bracichowicz a monté un projet financé par le département et a obtenu 800 euros qui nous permettent de financer **deux ateliers Kapla** hors temps scolaire pour les enfants en famille en novembre décembre puis en mai lors de la semaine sans écrans. Le 1^{er} aura lieu le samedi 22 novembre en matinée, salle Jean Racine. Enfin nous lançons **un rendez-vous lecteur** : un par mois le mercredi de 18h à 20h. le principe est simple : on vient partager ses coups de cœur puis on termine par une grignote, chacun ayant apporté quelque chose. Le prochain aura lieu le 19 novembre à la bibliothèque. Sur proposition de Ghislaine Sorin, nous allons proposer des après-midis ou soirées **jeux de société**.

Nous restons ouvertes à toute opportunité culturelle qui pourrait s'offrir à nous comme une balade botanique au printemps, à l'organisation d'une soirée théâtrale, une visite de l'Atelier du café, un thé dansant ou autre, des repas... Notre but est de multiplier les moments conviviaux qui permettent de faire communauté, de tisser des liens sociaux et d'éviter l'isolement des personnes seules pour la plupart âgées.

Contact Christiane Berruto 0612038312 / Arlette Bracichowicz 0665184051

LA TRANCHEE DE SAINT-MAXIMIN

Après la pause estivale, l'association "La Tranchée de Saint-Maximin" a accompli de nombreuses activités en cette saison automnale, à commencer par la remise en état du site, afin d'assurer la visite de deux établissements scolaires en sortie pédagogique sur la première guerre mondiale.

Un repas avec les membres du Souvenir français et l'UNAC section du Gard, ainsi qu'une partie d'Airsoft avec d'autres associations ont également eu lieu sur le site.

Enfin, dans le cadre de notre partenariat avec le 4 RMAT, nous avons partagé notre passion lors de la journée des blessés de l'Armée de Terre à Nîmes.



Sont à venir l'exposition et la cérémonie du 11 novembre suivis d'un tournage de documentaire les 15 et 16 novembre.

L'association tient à remercier ses soutiens, notamment les individuels qui se reconnaîtront, la municipalité, l'entreprise Sylva Forestis, l'UNAC et le Souvenir Français.

Il est important de rappeler que l'association organise une dizaine d'événements par an et que le site de la tranchée relève d'un intérêt pédagogique, militaire et cinématographique tout particulier, étant le seul existant dans tout le sud de la France.



Nous sommes disposés à rencontrer toute personne désirant adhérer à notre projet et à nous soutenir.

Il est possible de contacter M. Lefèvre Quentin, Président de l'association, au 06 36 55 92 72.



AGENDA

JAN

- 9** Vœux du Maire
18h30, salle Jean Racine
- 17** Repas des Aînés
12h, Wine O'Clock
- 13** Atelier pliage
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre
Salle Jean Racine
- 21** Rencontre littéraire : Olivier Pince
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre
Salle Jean Racine

MA

7 ou 8

- Nettoyons la nature
RDV 9h devant la mairie

10

- Atelier pliage
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre
Salle Jean Racine

15

- Elections municipales, 1^{er} tour
Salle Jean Racine

17

- Carnaval des enfants
Organisé par l'APE

22

- Elections municipales, 2nd tour
Salle Jean Racine

FEV

- 2** Chandeleur
Devant l'école
- 8** Loto
Organisé par le Comité des Fêtes
(Date et lieu à confirmer)
- 10** Atelier pliage
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre
Salle Jean Racine
- 11** Ludothèque
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre

AVR

6

- Pâques : chasse aux œufs
Organisé par la société de chasse et l'APE

8

- Ludothèque
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre

14

- Atelier pliage
Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre
Salle Jean Racine

MAI

8 Vide-Grenier

Organisé par la Comité des Fêtes

Au Hangar des Vergers

10 Atelier pliage

Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre

Salle Jean Racine

JUIN

5 Blind test musical

Avec l'APE Les Petits Racine

City Stade, rte de St-Siffret

9 Atelier pliage

Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre

Salle Jean Racine

10 Ludothèque

Organisé par Sport et Loisirs Autour du Livre

26 Kermesse de l'école

City Stade, rte de St-Siffret

... Aubades et Fête Votive

Dates annoncées prochainement

Sans oublier vos rendez-vous hebdomadaires :

- *Le mardi de 18h à 19h Fit Zen, 19h-20h Cardio et 20h15-21h15 Salsa*
- *Le mercredi de 17 h à 19 h, l'Epi de Saint-Max*
- *Le jeudi de 9h30 à 10h30 : Fit Zen et assouplissements.*
- *Le vendredi après-midi, une semaine sur deux : randonnée*
- *Le samedi de 10 h à midi, l'Epi de Saint-Max*

**Restez informés !**

Sur le site de la mairie : mairiestmaximin.fr

Sur Facebook : Gard Saint Maximin

Sur Illiwap : station "Saint-Maximin"